

(1) Réduction familles nombreuses appliquée à la contribution annuelle : 15% pour le 2^{ème} enfant ; 22.5% pour le 3^{ème} ; 30% pour le 4^{ème} ; 38% pour le 5^{ème} ; 45% pour le 6^{ème}.

(2) Judo : Tarif dégressif pour les frères et sœurs pratiquant le judo (2 enfants : 115€ / enfant, 3 enfants : 105€ / enfant).

(3) Tests pour les 6èmes : ce tarif comprend la réunion d'information, la passation des tests et la participation du psychologue aux Conseils de Classe. Pour les 3èmes il s'agit d'une formation à l'oral pour le passage de l'épreuve au DNB.

(4) Règlement demi-pension :

Le prix trimestriel est ajusté en fonction du nombre de repas par trimestre

L'adhésion au régime de demi-pension s'entend normalement pour l'année entière.

Une absence continue d'au moins trois semaines peut donner lieu à un remboursement forfaitaire : 2 € par repas non pris.

Coût repas comprenant le service de restauration et l'encadrement des élèves entre 11h55 et 13h35 :

pour les demi-pensionnaires du collège/lycée : **8,60 €**

pour les demi-pensionnaires de l'école : **6,90 €** (déduction faite de la subvention de la Ville de Paris)

pour les externes du collège/lycée : **9,80 €**

pour les externes de l'école : **9,10 €** (déduction faite de la subvention de la Ville de Paris).

Aucun changement de régime ne sera possible en cours de trimestre. Les demandes sont à formuler par écrit ;

pour le 2ème trimestre date limite le **17/11/2024** pour application au retour des vacances de Noël

pour le 3ème trimestre date limite le **10/03/2025** pour application au retour des vacances de Printemps

Pour le lycée, aucun changement de régime n'est possible. Les inscriptions à la demi-pension sont annuelles.

*** Vous pouvez également régler par virement bancaire aux coordonnées suivantes :**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
Titulaire OGEC NOTRE DAME DES OISEAUX NDO
Domiciliation SG PARIS 16EME (03383) 45 avenue Kleber 75116 PARIS
IBAN : FR76 3000 3033 8300 0500 8262 904 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP